

Section régionale des Pays de la Loire

Congrès de St Herblain 19 mars 2104

Rapport d'activités Section régionale des Pays de la Loire

Juin 2013-mars 2014

Ce rapport d'activités témoignera d'une courte période d'activités depuis notre congrès de Luçon du mois de juin 2013. Pourtant, celles-ci ont été nombreuses et les actions de tous les membres de notre section régionale très diverses.

Néanmoins, on pourrait surtout insister sur deux points : la place grandissante que prend le Conseil régional dans nos établissements au fur et à mesure des étapes de la décentralisation et à l'inverse le désengagement croissant de l'Etat.

La nouveauté : les nouvelles modalités de carte scolaire

La loi de refondation de l'école de juillet 2013, a renforcé les compétences du Conseil Régional en ce qui concerne la définition de la carte scolaire des formations professionnelles initiales scolaires (la région ayant déjà des compétences pour l'apprentissage et la formation professionnelle adulte). Si l'Etat et donc la DRAAF gardent bien la décision finale d'ouverture et de fermeture des formations initiales scolaires (car lui seul donne les moyens en personnels enseignant), la région voit son rôle reconnu et elle arrête (par convention) cette carte scolaire. Pour autant, pour l'enseignement agricole public, cela n'a pas modifié profondément la situation. Nous n'avons assisté qu'à des ouvertures en poursuite de filière et la quasi totalité des demandes émanant des EPL a été refusée. Désormais, les décisions, prises dans de multiples comités (CTREA, CCREFP, CAEN, CREA) selon un calendrier différent rend les décisions de plus en plus opaques, sans véritables débats contradictoires. On notera également qu'à Montreuil Bellay, la Direction et le conseil régional ont porté l'ouverture (en 2015) d'une classe de 1ère Pro Viti mixée (dans le cadre d'une expérimentation).

La poursuite de la dégradation des situations financières des EPL

Il s'agit d'un des éléments les plus préoccupants dans notre région parce qu'elle fait peser de lourdes menaces sur l'emploi dans les EPL et elle menace à terme l'existence même de certaines structures. Les charges croissantes, le désengagement de l'Etat, la non prise en compte suffisante de nos spécificités par le CR, entre autres, conduisent nombre d'établissements de la région dans une situation financière inquiétante voire catastrophique. Il est nécessaire de s'emparer de la question, de la porter dans toutes les instances.

CHSCTREA : une instance qui ne démarre pas

Depuis le dernier congrès le CHSCTREA s'est réuni deux fois. Si l'on peut se féliciter de la mise en place (enfin) de deux journées de formation pour les membres de la CHSCTREA, force est de constater l'échec de la création d'une politique régionale de la santé, sécurité au travail et surtout les nombreuses entraves par l'administration au bon fonctionnement de la

structure. Cela nous a amené à démissionner du poste de secrétaire du CHSCTREA et à refuser de siéger lors du dernier CHSCTREA le 20/2. Il est indispensable qu'à tous les niveaux (EPL, région) nous portions une autre politique et une autre façon de fonctionner.

Chauffeurs de Bus : une victoire collective

L'horizon concernant le transport pédagogique dans nos établissements semble enfin vouloir s'éclaircir pour le Service Public d'éducation.

Grâce à l'action du SNETAP-FSU, de ses militants dans toutes les régions, les Parlementaires ont décidé, successivement, de transférer clairement la mission transport pédagogique aux conseils régionaux (par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République dans son article 23) puis de modifier le code l'éducation en complétant les missions des agents régionaux des lycées en y précisant qu'ils contribuent aux transports pédagogiques (par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles dans son article 90). Après cette victoire législative et juridique, il est nécessaire d'engager un débat avec le conseil régional. Même si J.AUXIETTE et les services refusent de répondre (mel du 21/1, courrier du 4/2, appels 15/2 et 28/2), nous allons poursuivre nos actions. Le SNETAP-FSU va ainsi continuer à promouvoir une des spécificités de l'enseignement agricole (un enseignement pratique lié à son territoire) et continuer à porter l'idée d'une communauté éducative au service des jeunes en formation.

Formation professionnelle : un dispositif à revoir

Cela a été une de nos actions majeures depuis la rentrée de septembre. Le nouveau dispositif d'appel d'offres (JMQ) pour la formation professionnelle en région a induit des modifications en profondeur tant sur le fond que sur la forme. Au final, en nous obligeant à travailler avec le privé, le dispositif qui n'a pas prouvé sa pertinence (au contraire) conduit parfois à des conséquences négatives sur l'emploi dans les CFFPA. Nous avons alerté et le CR et les personnels. Nous avons rencontré J.AUXIETTE, C.PUYDEBOIS...mais pour l'instant nous n'avons eu aucune réponse à nos questions.

Le PREA, future coquille vide ?

Lancé l'année dernière, lors d'un CREA et piloté par la DRAAF, le PREA (pour l'instant on ne parle pas de PREAP-projet régional de l'enseignement agricole public) est décliné en plusieurs axes, chacun donnant lieu à des journées thématiques (novembre-décembre 2013 pour les secteurs professionnels, janvier 2014 pour le produire autrement, mars 2014 pour la coopération internationale, restent à prévoir les questions du numérique et lutte contre l'échec scolaire). Ces demi journées d'échanges (souvent entre initiés avec une présence très-trop importante des équipes de Direction-seulement) se traduisent trop souvent par des présentations de pseudo-constats mais n'entrent que trop rarement dans le concret et surtout restent hors des compétences de la DRAAF. Bref, alors que s'annonce le prochain comité de pilotage (avril 2014), les plus grandes craintes existent quant à l'intérêt d'un tel dispositif. Surtout quand les moyens se font toujours plus rares...pour l'individualisation, pour les classes spécifiques, pour les décharges DD...Se posera alors rapidement la question de notre action dans ce dispositif ou le mot Service Public n'est jamais abordé.

Les activités de la section :

- **intégration bureau du CFR de la FSU**

Alors que le SNETAP-FSU vient d'intégrer es qualité le bureau régional de la FSU dans un objectif de mieux coordonner l'action régionale de notre fédération (hors EN), il convient de

s'interroger sur la place de nos militants dans les instances locales (CDFD) et sur nos positionnements au sein de la FSU, sur notre capacité à développer les groupes de travail fédéraux (mixage des publics, ENT...) ou encore sur la visibilité du SNETAP-FSU dans la FSU.

- **formation syndicale**

A la demande de nombreux adhérents, nous avons organisé avec le secteur formation du SNETAP-FSU, deux jours de formation syndicale (en janvier 2014) afin de permettre aux 25 camarades présents de mieux appréhender notre histoire, notre fonctionnement et comprendre les leviers pour agir. Une réussite de l'avis de tous. Tout le monde est aussi ressorti porteur d'autres questions qui pourront trouver réponse dans un nouveau stage...

- **difficultés de relance de l'action du CDPREAP**

Créée sous l'ancienne majorité, cette déclinaison régionale du comité de défense et de promotion nationale de l'EAP a eu dès le départ du mal à se mettre en place (manque d'implication des autres partenaires-FCPE, partis politiques, Confédération paysanne...). Il semble pourtant être un outil d'échange nécessaire pour construire collectivement et régionalement un projet régional de l'enseignement agricole public. Nous devons essayer de relancer son activité.

- **continuer à s'interroger sur l'érosion du syndicalisme**

Même si nous réussissons en région à maintenir notre nombre global d'adhérents dans la région (environ 290). Il est indéniable que l'activité syndicale, la vie des organisations syndicales rencontrent d'importantes difficultés.

Nous devons aussi continuer nous interroger sur les évolutions nécessaires du syndicalisme : forme d'action syndicale, unité syndicale. Ainsi en région, nous avons entamé des échanges avec la CGT (suite au dépôt d'une liste commune pour des élections au Comité des Oeuvres Sociales au Conseil Régional). Comment poursuivre cette coopération ? Sous quelle forme ? Les futures élections professionnelles dans la Fonction Publique d'Etat ou Territoriale nous obligent à poursuivre les réflexions.

- **les élections professionnelles (CT et CAP) : des échéances majeures**

Elles auront lieu en décembre 2014 et constituent un moment crucial pour la mesure de l'audience de notre organisation à l'échelle nationale et régionale (Etat et Région). Notre campagne devra être active afin de renforcer notre première place dans le CTREA en région , de garder notre poste au CTP du Conseil régional et permettre à la FSU au Ministère de l'Agriculture et dans la Fonction Publique d'Etat de retrouver sa première place.

Laval, le 4/3/14

Pour la section régionale
Y.VIGNER
Secrétaire régional

